

**Allocution prononcée devant le Comité permanent de l'industrie et de la technologie
par Karl Littler, Vice-président principal des Affaires publiques
du Conseil canadien du commerce de détail
Le lundi 7 octobre 2024**

Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter le point de vue de l'industrie du détail sur les paiements par carte de crédit.

J'aimerais commencer en vous soumettant un gros chiffre. Il s'agit de la somme de 60 milliards de dollars – six zéro milliard – en frais d'interchange de carte de crédit qui sera retirée du portefeuille des Canadiens au cours des cinq prochaines années.

Si on compare cela aux économies d'environ 200 M\$ par année évoquées dans l'annonce du gouvernement la semaine dernière¹, vous comprendrez que peu de choses sont faites pour régler le problème des frais d'interchange auquel font face les consommateurs. Dit plus simplement, 98 % du problème reste entier.

Reprenons le problème en adoptant le point de vue d'une famille canadienne. Les frais d'interchange des cartes de crédit coûtent en moyenne aux ménages canadiens² 643 \$ par année, soit un peu moins de 10,7 G\$³ au total. La réponse du gouvernement de cette semaine pourrait leur faire épargner 13 \$ sur ces 643 \$. Une économie d'à peine 1/50^e de ces coûts est mince, pour le moins qu'on puisse dire, et les familles canadiennes auraient vraiment pu profiter d'une réelle aide à l'abordabilité.

La Banque du Canada voit dans les frais d'interchange un enjeu de consommation, tout comme le Bureau de la concurrence, tout comme l'ensemble des autorités compétentes du monde entier, y compris les banques centrales, les organismes chargés de la concurrence et les universitaires⁴.

¹ <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2024/10/le-gouvernement-annonce-un-nouveau-soutien-important-pour-aider-les-proprietaires-de-petites-entreprises.html>

² 16,6 millions de ménages en 2023. Source : Statistique Canada
https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610010101&request_locale=fr

³ Taux d'interchange moyen de 1,40 % x 763 G\$ de ventes annuelles par carte de crédit = 10,682 G\$. Tiré du *Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2024*, à la page 46.
https://www.paiements.ca/sites/default/files/PaymentsCanada_Canadian_Payment_Methods_and_Trends_Report_2024_Fr.pdf

⁴ L'incidence régressive des taux d'interchange sur les consommateurs est bien comprise : (Banque du
[CommerceDetail.org/](https://www.commercedetail.org/)

Seul le gouvernement du Canada semble déterminé à le dépeindre comme un problème de petites entreprises, probablement parce que cela est moins troublant pour les banques et les réseaux de cartes de crédit.

Non seulement ces revenus bancaires de 60 G\$ pèsent-ils lourd sur les consommateurs canadiens, mais ils le font en outre d'une manière particulièrement régressive. Les frais d'interchange les plus importants sont ceux des cartes premium et super premium, généralement celles détenues par des Canadiens dont les revenus sont plus élevés. Les coûts de tout cela sont répercutés sur le prix des marchandises qu'assument tous les Canadiens⁵, y compris ceux qui paient en espèces ou par carte de débit, et plus particulièrement par les personnes à revenu faible et modeste, dont beaucoup ne seraient même pas admissibles à ces cartes à frais élevés.

Il s'agit du problème inverse de celui de Robin des Bois, les compagnies de cartes de crédit et les banques prenant aux pauvres et donnant aux riches. Continuer à présenter cet enjeu de façon déformée comme une question de petites entreprises plutôt que comme une question de consommation perpétue ce problème, qui ne cesse par ailleurs de s'amplifier.

Et à un taux moyen de 1,4 %, les frais d'interchange au Canada sont parmi les plus élevés au monde. En comparaison, les cartes de crédit en Australie sont plafonnées en moyenne à 0,5 %⁶,

Canada, *Distributional Effects of Payment Card Pricing and Merchant Cost Pass-through in Canada and the United States* <https://www.bankofcanada.ca/2021/02/staff-working-paper-2021-8/> qui suppose 100 % de passage), relevé par le Conseil des consommateurs du Canada (<https://www.consumerscouncil.com/payment-choices-reverse-robin-hood-effect/>) et plus récemment dans l'étude du professeur Park de l'Université de Toronto, cité dans l'article suivant du *Toronto Star* <https://www.thestar.com/business/2022/10/20/low-income-shoppers-hit-by-swipe-fees-on-premium-credit-cards-they-dont-even-use-experts-say.html>.

⁵ L'idée que les commerçants répercutent généralement les coûts d'interchange sur les consommateurs éclaire également les recommandations faites en 2015 par le Bureau de la concurrence au gouvernement (<https://bureau-concurrence.canada.ca/comment-nous-favorisons-concurrence/promotion-concurrence/conseils-interventions-bureau-concurrence-matiere-reglementation/memoire-ministere-finances-canada-surveillance-systemes-paiement-nationaux>) et le point de vue de toutes les banques centrales, autorités chargées de la concurrence et assemblées législatives compétentes qui se sont penchées sur cette question à l'échelle mondiale (p. ex., <https://www.bostonfed.org/publications/research-department-working-paper/2020/distributional-effects-payment-card-pricing-merchant-cost-pass-through-united-states-canada.aspx>).

⁶ <https://www.rba.gov.au/payments-and-infrastructure/review-of-card-payments-regulation/q-and-a/card-payments-regulation-qa-conclusions-paper.html#interchange-fees-q3>

et le taux britannique est plafonné à 0,3 %⁷, tout comme dans les 27 pays de l'Union européenne⁸. Les taux d'interchange ont également été plafonnés dans des pays comme la Suisse (0,44 %)⁹, Israël (0,5 %)¹⁰ et la Chine (0,45 %)¹¹.

Ce qui est remarquable, c'est que les mêmes réseaux de cartes parviennent à fonctionner à l'échelle mondiale à une fraction du coût imposé aux Canadiens.

Bref, le Canada doit s'attaquer à l'éléphant de 60 G\$ dans la pièce, cesser de prétendre qu'il ne s'agit que d'une question de petites entreprises, s'inspirer de l'approche favorable aux consommateurs adoptée par d'autres pays et instaurer un plafond ou une moyenne des frais d'interchange qui soit significativement plus bas, que ce soit par le biais d'une réglementation ou de négociations plus ciblées avec les réseaux de cartes de crédit.

Je vous remercie.

⁷ <https://www.merchantsavvy.co.uk/card-processing-fees/interchange-fees/>

⁸ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/memo_16_2162

⁹ <https://www.six-group.com/dam/download/banking-services/debit-and-mobile-services/en/learning-nugget/learning-nugget-vier-parteien-modell-en.pdf>

¹⁰ <https://www.boi.org.il/en/communication-and-publications/press-releases/the-interchange-fee-will-be-reduced-by-approximately-30-percent-from-07-percent-to-05-percent-in-three-stages/>

¹¹ <https://www.airwallex.com/blog/how-do-interchange-rates-differ-between-credit-and-debit-cards>
CommerceDetail.org/